

ESPACE JEAN FERRAT – FICHE TECHNIQUE

Le présent document fait état de manière exhaustive des locaux et matériels de l'Espace Jean Ferrat. Ceux-ci sont mis à disposition des intervenants sous leur entière responsabilité, sur présentation d'un justificatif d'une garantie responsabilité civile.

Veillez noter que l'Espace Jean Ferrat a été doté de manière à couvrir l'ensemble des besoins d'accueil et techniques de manifestations culturelles classiques de type concert / représentation théâtrale / spectacle de danse. De fait, sauf besoin très spécifique agréé au préalable par la Mairie de Roquettes, aucune location de matériel à un prestataire extérieur ne sera acceptée.

L'espace Jean Ferrat étant muni d'un limiteur sonore générant des coupures du réseau électrique en cas de dépassement du niveau sonore requis, la Mairie de Roquettes ne pourra être tenue responsable d'une interruption de spectacle due au non respect par l'intervenant des réglementations en vigueur (limitation à 105dB du niveau sonore moyen à l'intérieur de la salle ; code de l'environnement, articles R571-25 à R571-30).

PLAN DE LA SALLE

L'espace Jean Ferrat est un établissement de type L (salle à usage d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usages multiples), de 2^{ème} catégorie (avec espace scénique intégré ou adossé et décors de catégorie M2, ou classés C-s2, d0 ou bois classé M3). A ce titre, il requiert pour toute manifestation un service de surveillance composé d'un SSIAP (en exclusivité de mission, y compris pour la mission de sécurité incendie) et de deux personnes désignées (pouvant être affectées à d'autres tâches et ayant reçu une formation de sécurité incendie le cas échéant). La présence du service de surveillance, dépendant du type de la manifestation organisée et de la jauge de public, sera laissée à l'appréciation de la Mairie de Roquettes.

La capacité d'accueil de l'Espace Jean Ferrat, donnée à titre indicatif est de :

- 280 personnes assises en configuration repas, avec tables rondes et sans piste de danse
- 350 personnes assises en configuration spectacle
- 600 personnes debout

La salle dispose de 6 sorties de secours, qui ne devront en aucun cas être obstruées.

La salle est équipée d'un défibrillateur automatique, placé dans le hall d'entrée.

La salle est équipée d'un rideau de séparation permettant de réduire la surface d'accueil du public en configuration spectacle.

Une zone de déchargement de matériel se situe à l'arrière de la scène, côté cour. Elle donne un accès direct à la scène et aux loges.

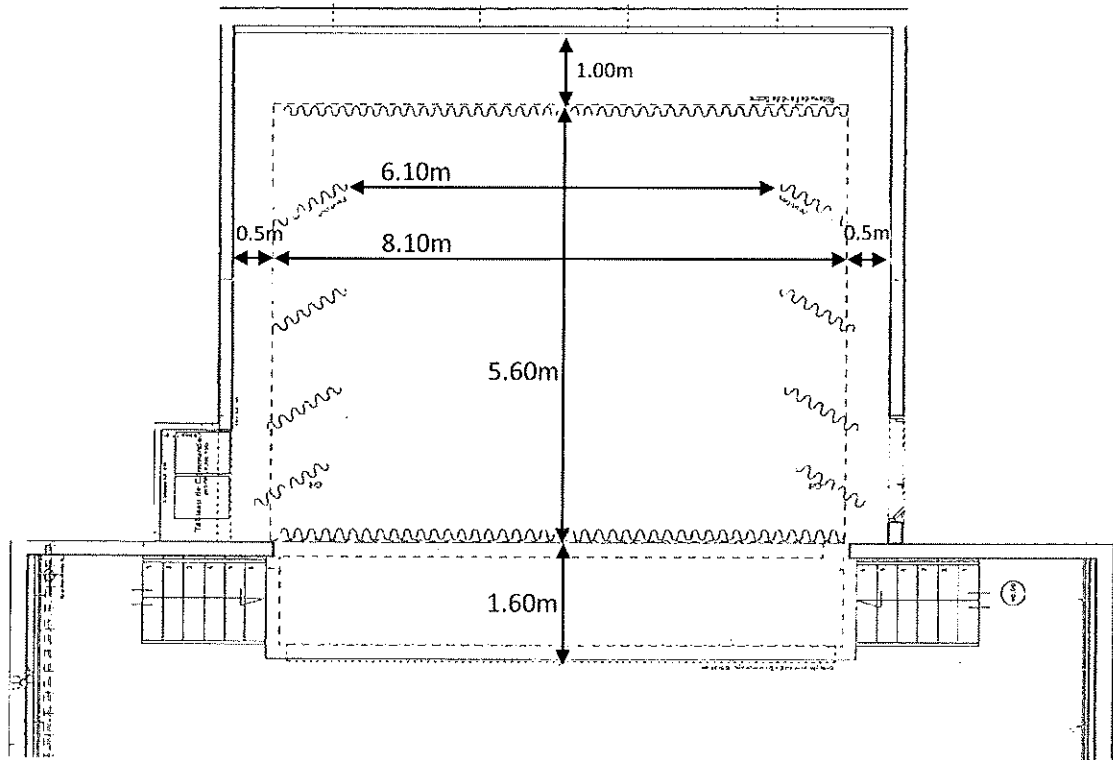
Deux loges, avec tables, sièges et miroirs ainsi que sanitaires et douches, pourront être mises à disposition des intervenants.

La scène et les loges sont équipées d'un accès PMR (ascenseur).

Un espace régie, situé au centre de la salle et adossé au rideau de séparation, est muni de trappes au sol donnant accès à :

- 4 points électriques 2P+T 16A
- 4 voies son reliées à la régie de scène
- 1 voie DMX de contrôle des lumières reliée à la régie de scène

PLAN DE LA SCENE



La surface utile de la scène est de :

- 44.0m² avec les pendrillons ouverts
- 58.3m² avec les pendrillons repliés

Des couloirs de circulation sont également aménagés :

- De 0.5m de largeur, côtés cour et jardin
- De 1m de largeur, derrière le rideau de fond de scène

L'accès aux loges, à la zone de déchargement et à l'ascenseur PMR est situé côté cour.

La régie de scène est située dans une alcôve côté jardin.

L'accès de la salle à la scène se fait par des escaliers amovibles, situés de part et d'autre de l'avant scène.

La scène peut être fermée par un rideau situé derrière l'avant scène.

Un écran de projection motorisé est installé devant ce rideau.

La scène est équipée de deux blocs de 8 prises 2P+T 16A situés en fond de scène, côtés cour et jardin.

LA SONORISATION FIXE

La sonorisation fixe de l'espace Jean Ferrat est dimensionnée pour les manifestations publiques ayant un besoin de type « public address » (conférences, diffusion de musique d'ambiance, tous spectacles pour lesquels la diffusion sonore est annexe au sujet principal).

	Matériel	Qté	Commentaire
Sonorisation de façade	Enceintes 15'' Rondson PRO350PA 350W RMS 8Ω	2	Matériel de type Public Address 100V
	Amplificateur Rondson PSA3600 2x205W RMS sous 8Ω	1	
Sonorisation latérale	Enceintes 12'' Rondson PRO250PA 250W RMS 8Ω en parallèle 2x3 (2.6 Ω)	6	
	Amplificateur Rondson PSA3600 2x400W RMS sous 2Ω	1	
Régie scène	Table de mixage 12 voies	1	Câblage à disposition pour le branchement d'un appareil externe de type PC / tablette / smartphone etc...
	Lecteur CD (plateau 3 disques)	1	
	Egaliseur graphique DBX231s	1	
	Répartiteur 5 zones ART MX225		
			Zone 1 : façade Zone 2 : latéral Zones 3 à 5 : libres pour sonorisation additionnelle
Régie salle (*)	Table de mixage numérique 24 voies Allen&Heath Qu24	1	Le son de la régie salle peut être affecté sur la sonorisation fixe par le répartiteur.
Microphones (*)	Micros main HF rondson	2	
	Micros casque HF samson	2	

(*) La régie salle et les microphones ne sont mis à disposition que sur demande préalable, justifiée par les besoins de la manifestation.

LA SONORISATION MOBILE

La sonorisation fixe de l'espace Jean Ferrat est dimensionnée pour les manifestations publiques ayant un besoin de type « concert » (concert, bal, etc...). Elle n'est mise à disposition que sur demande préalable, justifiée par les besoins de la manifestation.

La sonorisation mobile sera mise en place par les services techniques municipaux, suivant le plan de scène fourni au préalable par l'intervenant. Le câblage et la prestation sonore restent à la charge de l'intervenant. Le personnel technique municipal ne pourra en aucun cas se substituer à un technicien son compétent.

	Matériel	Qté	Commentaire
Sonorisation de façade	Enceintes 15'' RCF ART 715A 700W RMS	2	Enceintes amplifiées
	Subwoofers 2x12'' The box pyrit 212A 1000W RMS	2	
Retours de scène	Enceintes The Box PA302A 300W RMS	4	Enceintes amplifiées
Régie salle	Table de mixage numérique 24	1	

Câblages	voies Allen&Heath Qu24		
	Multipaire 24/8 30m sur enrouleur	1	
	Mini-multipaire 8 voies 15m	1	
	Câbles XLR 10m	20	
	Câbles XLR 10m bleus	6	Signal de façade
	Câbles XLR 6m	10	
Microphones (tous filaires)	Câbles XLR 2.5m	10	
	Micros chant Shure SM58	4	
	Micros instrument T.Bone MB 75	2	Type Shure SM57
	Micros instrument AT MB2K	2	Type Shure SM58/57
	Micros statiques AT2020	2	Large membrane, ambiance
	Micros statiques T.Bone EM800	2	Petite membrane, overhead
	Kit batterie AT MBDK5	1	1x MB6K grosse caisse 4x MB5K percussion, caisse claire
	Micro grosse caisse Shure Beta 52	1	
Micros Behringer XM1800S	3	Parole ou talkback	
Accessoires	Pieds de micro, grand	7	
	Pieds de micro, petit	5	
	Boitier de direct Benringer ultraDI	3	
	Pieds d'enceintes à crémaillère	2	

LES ECLAIRAGES

Les éclairages dont est doté l'Espace Jean Ferrat sont fixes. Ils ne peuvent être déplacés que sur demande préalable, justifiée par les besoins de la manifestation. Des gélates colorées pourront être mises en place par les services techniques municipaux, suivant le plan d'éclairages fourni au préalable par l'intervenant.

	Matériel	Qté	Commentaire
Lumières de face	Projecteurs halogène 1000W munis de barndoors	5	Assignables sur 3 voies DMX, seuls ou par groupes
Lumières en douches	Projecteurs halogène 1000W munis de barndoors	3	Assignables sur 3 voies DMX, seuls ou par groupes
Lumières en contre-jour	Projecteurs type PAR 56 300W	6	Assignables sur 3 voies DMX, seuls ou par groupes
Gradateurs (régie de scène)	Gradateurs DMX 6 voies	3	Sur chaque gradateur, les voies 1 à 3 sont réservées pour les éclairages en places ; les voies 4 à 6 sont libres.
Console de commande (régie de salle)	Console DMX 2x24 voies programmable Leprecon 624	1	La console peut être placée sur scène ou en régie salle

AUTRES EQUIPEMENTS

Matériel	Qté	Commentaire
Ecran de projection	1	Situé devant le rideau de scène. Veuillez noter que la salle n'est pas équipée de système de projection, qui devra être fourni par l'intervenant le cas échéant).
Tables pliables ABS 200x70 sur portants roulants	xxx	
Tables PVC 60x60	Xxx	
Chaises pliables ABS sur portants roulants	Xxx	

Barrières de protection PVC 120cm	Xxx	
Praticables 200x100 réglables en hauteur (40cm à 1m)	Xxx	
Elements de podium bois 100x100 de hauteur 30cm	xxx	

REGLES RELATIVES A LA MISE A DISPOSITION DES EQUIPEMENTS

Les équipements de l'Espace Jean Ferrat seront mis à disposition des intervenants après signature d'un protocole de prêt et fourniture par ces derniers d'une attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant les dommages pouvant être subis par le matériel.

Tout manquement à l'une ou l'autre de ces conditions par l'intervenant entrainera systématiquement le refus de prêt de matériel par la Mairie de Roquettes, qui ne pourra dès lors être tenue pour responsable des conséquences sur le déroulement de l'évènement.

Tout dommage subi par le matériel en prêt devra être signalé immédiatement si un représentant de la Mairie de Roquettes est présent sur les lieux, ou au plus tard lors de l'état des lieux de sortie dans le cas contraire.